

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Délibération : **2020-09- 66**
 OBJET : **FONDS DÉPARTEMENTAL D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE
COMMUNALE – AMENAGEMENT DES RUES DE LA POSTE DE
GESVRES ET DES MEUNIER**
 Nomenclature : **7.5.1**

En exercice : 29	Le vingt-huit septembre deux mille vingt à 19 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le dix-huit septembre deux mille vingt s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire. Les membres présents en séance : Alain ROYER, Catherine CADOU, Claude RINCE, Sylvie PERGELINE, Jean-Marc COLOMBAT, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Yvon LERAT, Florence CABRESIN, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Jérôme AMIAUD, Béatrice MIERMONT, Benjamin VACHET, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES Les membres ayant donné un pouvoir : Mickaël MENDES donne pouvoir à Pascal LAVEANT, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT,
Présents : 27	
Pouvoirs : 2	
Absents : 0	
Votants : 29	

Rapporteur : Catherine CADOU

La Ville de Treillières a décidé de réaménager les rues de la Poste de Gesvres et des Meuniers.

Or, dans le cadre de son plan de relance de l'investissement, le Département de Loire-Atlantique a mis en place un fonds exceptionnel pour accompagner rapidement les communes dans l'entretien de la voirie communale.

La commune peut donc solliciter une aide du Conseil départemental au titre du Fonds d'entretien de la voirie communale pour ce projet.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES			
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Etat de la demande	Partenaires	Montant HT
Honoraires	22 758,93 €	Fonds entretien voirie communale	Objet de la demande	Conseil départemental	269 205,00 €
Travaux	650 255,00 €	Autofinancement			403 808,93 €
TOTAL	673 013,93 €				673 013,93 €

La commission « Ressources » a rendu un avis favorable le 15 Septembre 2020.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20200928-2020-09-66-DE
 Date de télétransmission : 02/10/2020
 Date de réception préfecture : 02/10/2020

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- DE SOLLICITER une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil départemental de Loire-Atlantique dans le cadre du Fonds d'entretien de la voirie communale conformément au plan de financement ci-dessus ;
- D'APPROUVER ce projet et son plan de financement ;
- DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à cette opération ;
- DE S'ENGAGER à la réalisation de cette opération.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 28 septembre 2020
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20200928-2020-09-66-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020